



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUGOLS
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 16 JUIN 2015

COMPTE-RENDU

Etaient présents : Geneviève DEJEAN, Thierry DELTHEIL, Thierry POUZERGUES, Jean OLLER, Claude MERLI, Michèle BERGOUGNOUX, Anne-Sophie GABET, Yasmína LOISEAU.

Absents excusés : Pierre BORJON, Flavie TALOU-JAFFRENNOU, Jean-Louis SATTLER

Secrétaire de séance : Thierry DELTHEIL

Approbation du procès-verbal de la séance du 27 Avril 2015

Après lecture, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 27 Avril 2015 est approuvé par l'ensemble des conseillers présents, sans observation.

FINANCES : décision modificative n° 01/2015 – budget primitif CCAS 2015

Le budget primitif du CCAS n'est pas équilibré pour 5 centimes d'euro (en plus en recettes). Le conseil décide de porter 5 centimes de plus en dépenses.

Délibération prise à l'unanimité des présents.

LOGEMENTS COMMUNAUX : logement de l'école

▪ **Remboursement caution à la locataire sortante :**

La locataire, Mme KELLE, a quitté le logement le 31 mai dernier, jour de l'état des lieux effectué par Madame le Maire. L'appartement étant en très bon état Madame le Maire propose de rembourser l'intégralité de la caution.

Délibération : le conseil délibère dans ce sens et à l'unanimité.

▪ **Choix des nouveaux locataires :**

Madame le Maire informe le conseil de la demande de Melle Cindy THOURON et de Mr Tony PHILIPPE pour louer le logement de l'école.

Délibération : le conseil délibère et décide à l'unanimité de louer le logement à Melle THOURON et Mr PHILIPPE.

FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENRGIES DU LOT : modification des statuts

Une nouvelle compétence est donnée à la FDEL pour l'implantation de bornes de rechargement électriques (pour véhicules routiers) dans les principales localités des Com-Com (Lalbenque, Castelnau, Limogne...). Ses statuts doivent donc être modifiés en conséquence.

Délibération : le conseil délibère et décide à l'unanimité de valider la modification des statuts de la FDEL.

ASSOCIATIONS : demandes de subventions Restos du Cœur et Jeunes Agriculteurs du Lot

Une annexe des Restos du Cœur a été créée en 2014 à Lalbenque. Toutes les communes de la Com-Com sont sollicitées pour des subventions. Le Conseil décide de verser 50 € (7 voix pour et 1 voix contre).

Pour les jeunes agriculteurs, la commune a déjà versé 50 €. Le conseil décide à l'unanimité de verser 50 € supplémentaires.

Délibération : une décision modificative budgétaire sera nécessaire : prélèvement de 100 € sur les dépenses imprévues (compte 022) pour les affecter au compte 6574 subventions de fonctionnement des associations.

CIMETIERE : point sur l'avancement des travaux

Le C.A.U.E. a proposé un projet d'aménagement (consultable en mairie).

Le géomètre doit venir établir les relevés topographiques à la suite de quoi le SDAIL (Service Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot) lancera une étude et montera le dossier global, ce qui nous permettra de faire appel aux subventions sollicitées.

MUR « NOUYRIT » : point sur le dossier

L'association AREPD a décidé de lancer les travaux. L'objectif d'une fin pour la fête s'éloigne, les intempéries n'aidant pas l'artisan (Mr Thierry PUECH).

Le conseil attend de savoir si les fonds récoltés seront suffisants pour rémunérer l'artisan avant de décider ou non d'attribuer une subvention en complément.

QUESTIONS DIVERSES

- **FPIC** : Fonds de péréquation Intercommunale et communale : c'est une aide aux communes et/ou intercommunalités défavorisées. Comme en 2014, le montant sera attribué pour moitié à la Com-Com et pour moitié aux communes y appartenant. Aujols recevra à ce titre 3 300 €.
- **Camp de Theulet** : Les travaux tardent un peu à s'achever mais ORANGE et VIGILEC nous ont assuré qu'ils reprendraient courant juin pour une fin rapide.
- **Voirie** : Un groupement de commandes a été réalisé par la Com-Com. Pour notre commune les travaux prévus coûteront donc 30% de moins et devraient être réalisés par la société ETPL & V (Villeneuve d'Aveyron 12), à savoir 1100 mètres dans les Ramades et 40 mètres au bord du lac (devant l'abri bus pour un coût global de 24 162 €).
- **Village fleuri** : Notre candidature a été retenue. Le jury nous rendra visite le 15 juillet prochain. Le but essentiel est d'obtenir des conseils d'aménagement.
- **Logement presbytère** : Réfection des volets. L'entreprise RIGAL a fourni un devis qui nous semble manquer de clarté. des précisions vont lui être demandées.
- **Eglise** : réfection de la peinture de la porte de l'église : dans la mesure des fonds disponibles, la peinture sera confiée à l'entreprise RIGAL (couleur à déterminer).
- **Site internet communal** : Une réflexion est lancée pour sa création et une entreprise (Fire-Live de BAYAC 24) spécialisée dans les sites communaux a pris contact pour la mise en place (coût prévisible 250 € annuels).
- **R.P.I.** : (écoles Aujols –Cieurac et Flaujac-Poujols) le conseil d'école a eu lieu le 12 juin dernier. Il y aura 22 élèves à Aujols à la prochaine rentrée (16 CP + 6 CE1). La nouvelle institutrice a été nommée, il s'agit de Mme Mélanie MENOUE.

Les parents d'élèves sont satisfaits des animations périscolaires de la commune.